

NOTE D'INFORMATION

À l'attention des professionnels médicaux et non-médicaux des HCC

Objet : Protocole pour une demande de sérologie SARS-CoV-2

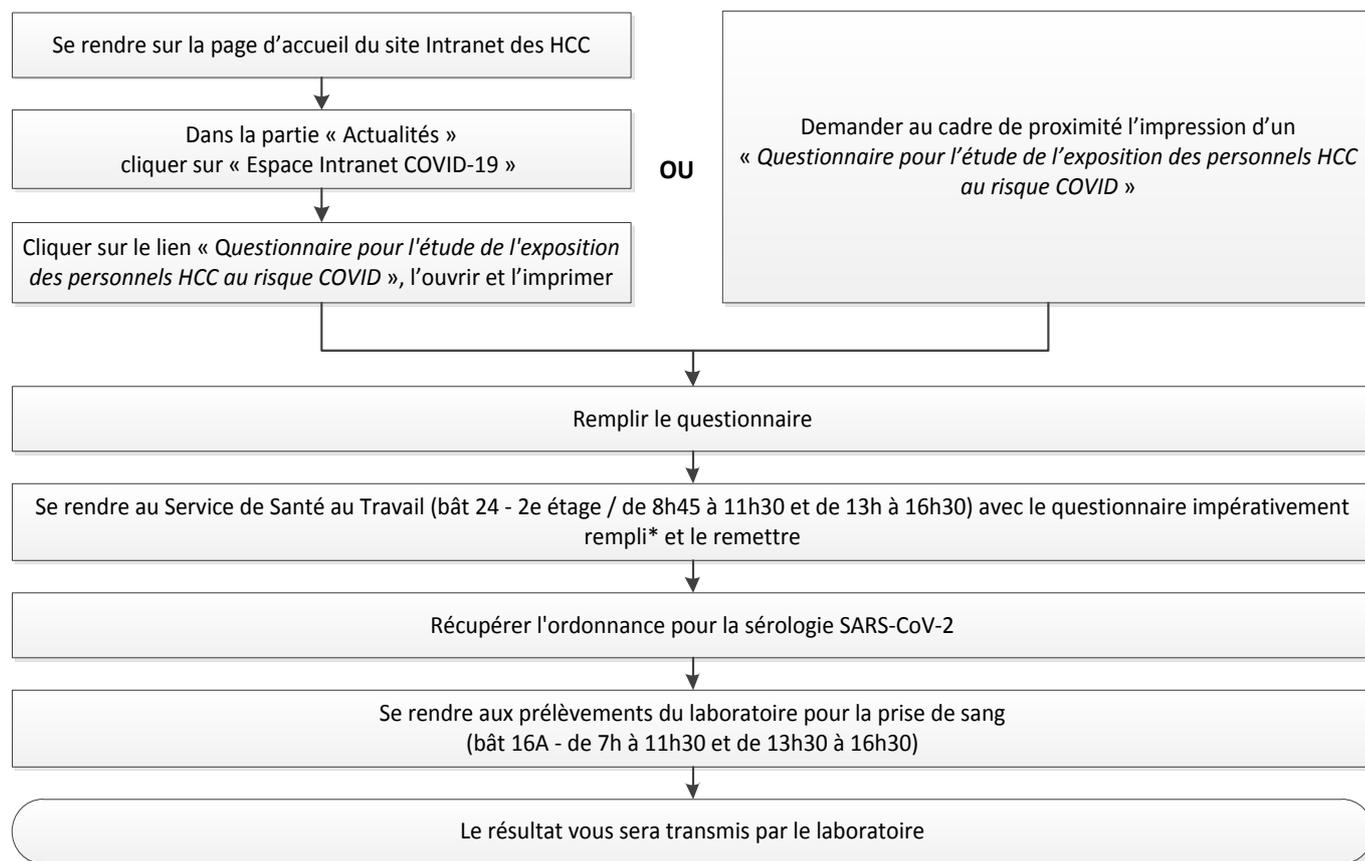
Une sérologie SARS-CoV-2 vous est proposée et sera prise en charge par les HCC.

L'intérêt de la sérologie est de pouvoir déterminer si vous avez été ou non en contact avec le virus.

En l'état actuel des connaissances, la sérologie ne permet pas de statuer sur la contagiosité ou sur une immunité protectrice.

Elle n'est **pas indiquée** en cas de prélèvement naso-pharyngé **RT-PCR positive**.

Pour cette prescription, suivez la démarche ci-dessous :



*Aucun questionnaire vierge ne sera donné au SST afin de respecter les mesures barrières.

NB : Les données du questionnaire seront anonymisées et permettront d'établir une cartographie du risque et de l'exposition des soignants en fonction de leurs activités au sein des HCC pendant la période COVID.

Le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar



Christine FIAT

INDEX	N° D'ORDRE	N° du Document
Orga. Serv. Méd.	OM – 92	OM – 92 – 20 – 91